

**SAS IFOR**

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

[www.ifec.fr](http://www.ifec.fr)

## Gérer les absences en paie

**PUBLIC**

Collaborateurs ; Experts-comptables ; Responsables du social ; Stagiaires

**DUREE**

1 jour(s) - 7 h

Nb minimum de participants : 8

**PRE REQUIS**

PREREQUIS : Connaissance des notions de la paie et du social

**OBJECTIFS FORMATION****OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Les absences sont une des difficultés majeures rencontrées en paie et en social. Elles sont diversifiées dans leur nature et leur modalité de traitement.

A l'issue du séminaire les apprenants auront acquis des bases rigoureuses et seront en mesure de maîtriser le traitement des absences et leurs incidences sur les bulletins de salaire y compris dans les situations les plus complexes.

**CONTENU PEDAGOGIQUE****PARTIE I. CONSIDERATIONS GENERALES SUR LES ABSENCES**

- 1 – Typologie des absences
- 2 – Incidences sur le contrat de travail
- 3 – Méthodes d'indemnisation des absences
- 4 – Méthodes de retenues pour absences
- 5 – Incidences des absences sur le bulletin de salaire
- 6 – Absences, exonérations TEOPA et réduction Fillon

## PARTIE II - LES DIFFERENTS TYPES D'ABSENCES

### I - ABSENCES POUR CONGES PAYES

1. Ouverture, durée des droits, décompte, organisation des départs
2. Calcul et paiement des congés - Congés non pris
3. Régime social et fiscal des ICP

### II - ABSENCES POUR MALADIE

1. Incidences sur le contrat de travail et obligations
2. Indemnisation et traitement paye
  - 2.1 Régime de base, IJSS
    - 2.1.1 Calcul des indemnités
    - 2.1.2 Régime social et fiscal
    - 2.1.3 La subrogation
  - 2.2 La mensualisation
    - 2.2.1 Conditions
    - 2.2.2 Modalités, calculs
  - 2.3 Les avantages conventionnels et contractuels
    - 2.3.1 Maintien du net ou du brut
    - 2.3.2 Modalités calculs

### III - ABSENCES POUR MATERNITE ET PATERNITE

1. Prise en compte du temps et de l'état de maternité
2. Indemnisation du congé maternité/paternité
  - 2.1 Formalités, conditions, montants, obligations...
  - 2.2 Traitement en paye

### IV - ACCIDENT DE TRAVAIL ET DE TRAJET

1. Distinction
2. Décision
3. Indemnisation et droits
4. Traitement en paye

## MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Présentation et traitement pratique et approfondi de l'ensemble des dispositions abordées.

- Présentation sur diaporama power point
- Cas d'applications pratiques
- Remise d'un support papier

Modalités de la classe virtuelle

- Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

- Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.
- Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.
- La classe virtuelle, animée par 1 formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

- Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.

- Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

## EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

## DEROULEMENT

Horaires : 9 h - 17 h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

## FORMATEUR

**Henri CATARINA**

Consultant en paie et en social et Maître de conférences en gestion à l'Université Montpellier I où il a créé le Master Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques.

## TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300 €

Adhérent IFEC + ANECS : 300 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :  
300 €

Non Adhérent IFEC : 500 €